Journal de la Nouvelle-Orléans,
BUREAUX, No 75 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

LA TACTIQUE DES BONAPARTISTES.

On lisait dans le *Mémorial de Lille*:

Les bonapartistes, sur un mot d'ordre venu de Chislehurst, se sont avisés d'une tactique qui ne manque pas d'habileté. Le jour où les droites déposeraient leur proposition en faveur d'Henri V, M. Rouher, qui depuis lon ca jour-là ne pas être interrompu par les clameurs hostiles de l'Assemblée, proposerait à ses alliés de proclamer en principe la monarchie sans désigner le bénéficiaire, et à la condition que le choix de la dynastie sera l'objet d'un plébiscite.

Le refus certain des droites rendrait aux députés bonapartistes leur liberté, et déterminerait leur vote favorable au maintien provisoire de la République. Nous donnons cet bruit pour ce qu'il vaut, mais au fond il paraît assez vraisemblable.

M. Paul de Cassagnac répond dans le *Pays*:

Les députés bonapartistes ne peuvent pas ni ne doivent pas voter pour la restauration de la monarchie, quelle que soit cette monarchie.

Ceci ne les regarde pas et c'est l'affaire du peuple seul.

Quand on est partisan, de l'appel à la nation, on doit s'interdire de désigner d'une façon quelconque la forme du gouvernement, car ce serait chipoter sur le suffrage universel que cela concerne uniquement.

Si nos députés voulaient pour la monarchie, ils sortiraient de leur mandat, se feraient constituants, et il n'y aurait aucun intérêt pour qu'ils n'allassent pas jusqu'à tenter de faire proclamer l'empire par l'Assemblée, sans le concours du peuple.

Leur conduite en pareille matière est toute simple: ils votent contre la restauration de la monarchie; d'autant que monarchie veut dire royauté et que nous ne les croyons pas assez naïfs, sous prétexte qu'ils sont monarchistes eux aussi, pour donner la main aux légitimistes, car accepter la monarchie par un vote parlementaire, c'est, accepter la monarchie parlementaire, la seule qui ait affaire à l'Assemblée nationale. L'autre monarchie, la nôtre, l'Empire, n'a rien de commun avec l'Assemblée nationale, et la question de sa restauration doit être portée plus haut, devant le peuple lui-même absentéiste dans ses élections plébiscitaires.

Bien plus même, les députés bonapartistes n'ont pas à désigner au peuple la monarchie de leur choix; ni toute autre forme de gouvernement. Ils doivent travailler simplement à mettre le peuple en position de se prononcer sincèrement et librement, et ce que le peuple aura décrété, ils doivent l'accepter sans discussion et sans récrimination.

Si c'est l'empire, tant mieux; si c'est autre chose, tant pis.

Notre unique ouvre politique est de respecter jusqu'au bout la volonté nationale.

La manœuvre que le *Mémorial de Lille* signale serait puérile et absurde, et nous ne faisons pas à nos députés l'injure de la supposer; un seul instant qu'ils y aient songé.

Quand il avoir besoin d'un prétexte pour se dégager des droites, c'est encore plus enfantin comme idée.

Le jour où les royalistes ont rompu le pacte du 24 mai et ont tenté de faire tourner le provisoire à leur profit personnel, toute alliance était rompue, et chacun reprenait naturellement sa liberté.

Nos lecteurs trouveront plus loin une lettre envoyant les députés de l'appel au peuple pour le 15 courant.

C'est un peu tard, et les députés impérialistes ne sont guère pressés de se mettre en campagne.

Tous les partis s'agitent et se remuent depuis trois mois; le parti de l'empire est le seul qui n'ait encore rien fait et qui n'ait encore pris aucune décision. Comme au 24 mai, il s'expose à être encore berné et dupé.

Mais il est vrai d'ajouter que si la lettre qu'on trouvera plus loin ne nous renseigne en aucune façon sur la ligne politique adoptée officiellement par notre parti, le bon sens suffit pour suppléer à ses lacunes, évidemment volontaires.

Nous ne voulons ni de la royauté, ni de la République. Il faut donc empêcher l'une et l'autre.

La prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon est aujourd'hui, comme il y a deux mois, la seule solution sérieuse et pratique.

C'est celle-là que les députés de l'appel au peuple prononceront, s'ils ont le sentiment de la seule politique utile à la fois à la France et au parti de l'empire.

LA DÉMISSION DE MM. MAGNE ET DE SEILLIGNY. — Le télégraphe nous a annoncé la démission de ces deux ministres qui se veulent pas être les complices de M. de Broglie dans ses intrigues orléanistes; la note suivante de la *Liberté* faisait prévoir la résolution de M. Magne et de son collègue:

Nous avons annoncé, il y a deux jours, en dernière heure, que M. Magne aurait, dans le sein du conseil des ministres, détenu posé la question sur le maintien du pacte de Bordeaux, sur la nécessité pour le gouvernement de conserver une attitude absolument impartiale sans favoriser un parti plutôt qu'un autre, déclarant que, pour le cas où cette manière de voir ne serait pas partagée par ses collègues, il offrirait sa démission. Cette nouvelle a fait éclore dans les journaux de la fusion une série de démentis plus ou moins affirmatifs; nous déclarons que nos renseignements sont de la plus scrupuleuse exactitude.

Ce que nous pouvons dire de plus, c'est que M. Deseilligny, ministre des travaux publics, a parlé dans le même sens que M. Magne.

LES DÉPUTÉS DE LA SEINE. — Sur les 43 députés de la Seine, interrogés par 50 conseillers généraux du même département, 31 ont expressément répondu: ce sont MM.: Barbanlaye, Brisson, Léon Say, Krantz, de Pressensé, Pernolet, Paul Morin, Wolowski, Alfred André, Scherer, Dietz-Monnin, Littré, Armandie (l'Ariège), qui ont répondu par lettres individuelles; MM. Louis Blanc, Quinet, Gambetta, Barodet, Emile Brelay, Martin Bernard, Corbon, Farcy, Greppo, Langlois, Lanrezit Pelat, Peyrat, Schœrer-Kestner, Girard, Tolain, Edubpt Adam, qui ont répondu par lettre collective; M. Vautrain, qui a répondu dans sa récente allocution au conseil général.

M. Thiers avait répondu, par avance, dans sa lettre au maire de Nancy. Il est d'autres députés dont les votes sont également connus dès à présent et qui par la se ronient sans doute dispensés de répondre: ce sont MM. Vacherot, Denormandie, Marc-Dufraisse, l'amiral Pothuau, le général Frébault. Voilà 20 députés dont les voix sont acquises au maintien de la République. Parmi les sept autres 2 sont monarchistes avérés, l'amiral Saisset et M. de Ploeuc, dont on a lu la note cavalière il y a deux jours. Restent 5, dont la public attend impatiemment les réponses, qu'il espère bonnes. Ces 5 sont: MM. Dronin, Ferdinand Moreau, Louvet, Lefébure et Jean Brunet.

—M. Casimir Périer a adressé la lettre suivante au journal l'*Aube*:

"Paris, 28 octobre.

"Monsieur le rédacteur en chef de l'*Aube*,

"En recevant le numéro de l'*Aube* qui contenait l'adresse aux députés de notre département, signée par la presque totalité des membres de la chambre de commerce de Troyes, ma première impression a été que je n'avais point être en droit de ne pas répondre, et que mon langage et ma conduite passée me pouvaient laisser aucun doute sur mon langage et ma conduite future. Mais, après réflexion, je ne veux ni paraître manquer d'égards envers des personnes qui l'ont droit, ni faillir en quoi que ce soit aux obligations particulières du moment. A tout homme politique, dans notre département, l'ouverture de la période électorale et le grand intérêt qui s'attache en ce moment au résultat de l'élection Chaumin doit dire clairement ce qu'il pense. Je ne veux donc pas laisser ignorer, pour le faire, que l'adresse me sera directement parvenue.

"A la tribune, comme député ou comme ministre, dans la presse, dans des réunions nombreuses ou publiques, j'ai souvent déclaré, depuis la chute de l'empire, que la République conservatrice, ouverte à tous, libérale, formée contre les factieux, serait seule la forme nécessaire pour maintenir l'ordre et réparer nos désastres. J'ai cru et dit, hautement qu'une monarchie acceptable et durable ne me semblait pas possible après les manifestations, après les désordres, les solennités et les défaites qui ont eu un éclatant retentissement, et qui subsistent encore, quoique stériles, efforts qu'on ne se rendait pas pour le dissimuler, mettent en vive lumière, pour quelque ne se paye pas de vains mots, l'antagonisme de principes inconciliables.

"Tout ce qui s'est passé depuis que je siège à l'Assemblée nationale, tout ce qu'on se fait ce fit ou se prépare aujourd'hui ne confirme dans cette double opinion.

"Agréez, etc.,

"CASIMIR PÉRIER."

DROITS SUR LES BLÉS ET FARINES EN FRANCE. — Un negociant, de Rouen, M. Lelong-Rael, communique au *Journal de Rouen* la réponse qu'il vient de recevoir de M. le ministre des finances, au sujet des droits dont sont passibles les blés et farines à leur entrée en France.

Voici cette réponse, datée du 18 octobre, qui intéressera tous nos lecteurs:

"Monsieur,

"Par une lettre en date du 24 septembre dernier vous avez exprimé le vœu de savoir officiellement si les blés restaient passibles, à l'entrée en France, d'un droit de 30 centimes par 100 kilogrammes, et au cas d'importation par mer, d'un droit de 1 franc par 100 kilogrammes.

"Les céréales ont été exemptées des surtaxes de pavillon et d'entrepôt par le décret du 29 août dernier; mais, à l'application du droit d'entrée, il colle du droit de quai, dont elle suspendues. Le droit d'entrée est effectivement de 30 centimes par 100 kilogrammes, décimes compris, qu'en au droit de quai, il est de 50 centimes par tonneau de jauge pour les arrivages d'Europe, du bassin de la Méditerranée, et de 1 franc pour les provenances de tous autres pays.

"Recevez, etc.,

"Pour le ministre et par son ordre,

"Le conseiller d'Etat, secrétaire général,

"DUFRAYE."

— Echos de théâtre:

La *Presse* publie la lettre suivante adressée de Moscou par Adelina Patti à un ami de Paris:

"Moscou, 10 octobre 1873.

"..... J'ai débuté, ou, pour mieux dire, j'ai fait une rentrée ici, le 10 avec la *Traviata*. La fête a été grande: on m'a reçue avec une avalanche de fleurs et au milieu d'un ouragan d'applaudissements.

"Je suis habituée à dire le contraire, c'est cela surtout qui serait..... de la fatuité, car les journaux ont répété sur tous les tons mes succès et, partout où je vais — où n'ai-je pas été! — je ne rencontre que des enthousiastes; enfin, je puis dire que *je suis* connue et proclamée le mot bravo dans tous les idiomes de la création. Eh bien! c'est toujours une joie pour moi, une joie d'enfant quand je parais devant le public, et je suis émue, affolée, heureuse comme au premier jour.

"Violetta avait ce soir là cinq cent mille francs de diamants qu'on peut appeler "artistiques," car presque tous m'ont été donnés par les publics de Saint-Pétersbourg, Moscou et Vienne.

"Toute la soirée n'a été qu'une ovation. Applaudissements, rappels, compliments me sont présents à la mémoire, je les *entends* encore en vous écrivant, cette phrase surtout qui m'a été dite par un Français:

"— Je vous ai applaudie au nom de tout Paris, madame!

"Paris! oh! oui, je serai heureuse de me retrouver là, on ma gloire a reçu sa première consécration, dans ce pays-là qui est et restera toujours ma véritable patrie artistique.

"Ainsi, pourquoi la question du Théâtre italien n'est-elle été résolue si tard!

"Mais ce n'est qu'partie remise. J'espère: à bientôt, Paris!

"ADELINA PATTI."

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Xoin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1 an. Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
ET
Négociants Commissionnaires,
61.....RUE TCHOUPITOULAS.....61
NOUVELLE-ORLÉANS.
20 juin—1an 73

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73.....VIEILLE-LEVÉE.....73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73, rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 15 rue Dumaine.
22 oct—1an 4pm

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)
Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.
Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.
N. B. — Ce bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le souhaite à l'analyse dans tous les pays
19 déc—1a

E. DECHAMPS,
No. 20, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans.
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS,
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.
3 janv.73—1an(73)

JULIUS LOEFFLER,
43.....RUE ROYALE.....43
POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.
Il se charge de rebronzer et redorer les statuettes et les installations de toute espèce.
Son travail est garanti.
24 déc—1a

BRANCH, CROOKES & Co.,
No 80 de la rue Carondelet,
FABRIQUANTS DE SCIES circulaires pateuted; Scies circulaires à tuyaux demi, de Spaulding; Scies du travers et verticales, et toute espèce de Scies.
Scies françaises à bandes, les meilleures marques de Lima anglaises et américaines; Bandes en cuir et caoutchouc, de la première fabrique de New-York, constamment en magasin.
Scies circulaires et toute autre espèce de Scies dressées et gommées, de la manière la plus saine faisante et sans retard. 2janfl—6mois V et C

BROOK STEAM RICE MILL,
MOULIN A RIZ, A VAPEUR,
Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 34 et 36 de la rue Poucher.
ALLEN BROS.,
Propriétaires.
C'EST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.
Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs. 23 août—3m

Avis au Public.
Traitement spécial des Maladies chroniques et constitutionnelles, par le docteur naturhumanitaire, du Dr. Malibe.
CE spécialiste, fruit de nombreuses recherches et auquel tant de chaumières de cette ville doivent leur existence, possède à un haut degré pratique la propriété de guérir les maladies humaines les plus graves et les plus invétérées et les plus compliquées de l'affection précitée, ce qui appert du grand nombre d'attestations aux remèdes le plus vantés, formules et administrations, telles que Névralgies, des Yeux, Coryza, Pulmonaires après Dysenterie, Constipation, Hémorrhoïdes, Douleurs et Dérangements périodiques et après couches, Engorgements de Matrice, les Atonies, Leucorrhée, Incontinence, Catarrhe vésical, Rétention, Hématurie, Syphilis, de la Peau, Fièvres et Dérangements de l'Estomac, Foie, Rate, Vessie, Hypocondrie, Hypocondrie, Dyspepsie, Vertiges, Tremblements, Faiblesses et Dérangements de la Mémoire